

# COMEDIE MUSICODE

## La vie en communauté

**Comédie Musicode 1** : Tous les jeunes artistes sont responsables du site... Chaque jour et à tour de rôle. Des groupes peuvent être désignés pour prendre soin des lieux : salles de vie communes, dortoirs, parc, jardins...

**Comédie Musicode 2** : Prendre au sérieux la formation, c'est respecter ses formateurs mais également ses camarades. C'est pour cela qu'il est important de respecter les horaires des ateliers et de montrer son implication dans les ateliers.

**Comédie Musicode 3** : Les repas se déroulent dans une ambiance calme. Peuvent être nommés un « chef de salle » et un « chef des tables ». Ce sont eux qui désigneraient un premier groupe qui met le couvert et un second groupe qui débarrasse les tables.

**Comédie Musicode 4** : Le petit-déjeuner dure 30 minutes et est organisé en self-service.

**Comédie Musicode 5** : Les téléphones portables sont admis pendant les jours de formations, cependant il est possible que des journées « sans portable » soient mises en place pour les besoins de la troupe.

**Comédie Musicode 6** : Le camp décline toute responsabilité sur d'éventuels vols ou pertes d'objets de valeurs. Le personnel s'engage toutefois à mener l'enquête pour tenter de retrouver l'objet disparu.

## Les dortoirs

**Comédie Musicode 7** : Les chambres sont équipées de 3 couchages maximum et d'un coin lavabo. Les douches et toilettes sont dans le couloir.

**Comédie Musicode 8** : Dans le but de respecter le sommeil nécessaire aux différentes tranches d'âges, celles-ci sont réunies. De plus, les garçons et les filles sont logés dans des dortoirs séparés. La répartition des chambres se fait par affinité.

**Comédie Musicode 9** : Afin de maîtriser le sommeil de tous, un couvre-feu de 22H00 est annoncé chaque soir à l'exception des soirs de « soirée à thème ». Cependant, pour respecter le besoin de sommeil de certains, une salle à l'écart accueille tous les jeunes artistes qui **souhaitent répéter leur rôle pour le lendemain ou écouter de la musique à plusieurs.**

## L'hygiène

**Comédie Musicode 10** : Une tenue correcte est exigée en journée et en soirée : Ce camp d'été n'a pas pour thème « la mode », c'est pourquoi nous souhaitons que tous les jeunes artistes adaptent leurs tenues aux ateliers et à la vie de groupe.

**Comédie Musicode 11** : En raison de l'activité physique importante, nous recommandons aux jeunes de prendre soin de leur hygiène. Sauf pour raison médicale.

**Comédie Musicode 12** : Si « fumer peut nuire gravement à la santé », nous tolérons la cigarette sur le camp sous certaines conditions : Avoir 15 ans. Respecter des plages horaires et un lieu défini. Faire signer une autorisation des parents pour les mineurs. Mais nous nous engageons également à tenir un discours dissuasif pendant le séjour.

**Comédie Musicode 13** : Pour éviter « tout abus d'alcool qui est dangereux pour la santé » nous interdisons l'alcool sur le site. A l'exception du cidre pour un dîner à thème breton.

**Comédie Musicode 14** : Il est bien entendu que toutes substances illicites et objets dangereux sont interdits, ne correspondant pas au projet.

## Discipline

**Comédie Musicode 15** : En cas d'inadaptation et de non-respect d'un des jeunes artistes, il est reçu lors d'un entretien avec l'encadrement et se voit offrir une seconde chance si les faits ne sont pas trop graves. Les parents sont prévenus de cette décision. Si après cette seconde chance, le jeune artiste ne change pas de comportement, il peut être renvoyé chez lui. Cette décision est prise après avoir consulté tout le personnel encadrant ainsi qu'en demandant l'avis aux autres participants afin de ne pas déstabiliser la troupe : élément clé du camp musical. Dans ce cas, nous ne pouvons malheureusement vous rembourser le coût du camp.

**Comédie Musicode 16** : Chaque jeune artiste signe le « Comédie Musicode » en ayant « lu et approuvé » toutes les règles.

## Divers

**Comédie Musicode 17** : Droits à l'image : puisqu'une vidéo du making-of et des photos pourraient être faites, les parents des participants mineurs doivent signer un droit à l'image. Il est possible de refuser de signer ce document, merci de nous le préciser en amont.

**Code Musicode 18** : Si le jeune artiste doit être consulté par un médecin, nous avançons les frais médicaux qui vous seront réclamés par la suite.

Lu et approuvé par le jeune artiste

Lu et approuvé par le représentant légal

Nom.....Prénom .....

Nom .....Prénom.....

Le.....à.....

Signatures :